



Violation de domicile par le propriétaire

Par **Laurianne**, le **01/05/2009** à **00:25**

Bonjour,

Un ami a eu confirmation par ses propriétaires que ces derniers étaient entrés dans son appartement en son absence afin de le faire visiter à de futurs locataires. De même, ils ont entrepris des travaux de logement en son absence sans l'avoir averti (salle de bain cassée ainsi que travaux dans la cuisine entraînant la suppression des points d'eau dans l'appartement). Ils ont été jusqu'à fouiller dans ses affaires et les déplacer dans des cartons. Et bien entendu des bijoux ont disparu.

Y a-t-il un article qui défend le locataire dans ce cas là ?

Merci d'avance de votre réponse.

Laurianne